

Recherches sociographiques



Gérald FORTIN et Lucie PARENT, *Les M.R.C. : un devenir perpétuel*

Marc-A. Lessard

Volume 27, numéro 1, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056198ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056198ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lessard, M.-A. (1986). Compte rendu de [Gérald FORTIN et Lucie PARENT, *Les M.R.C. : un devenir perpétuel*]. *Recherches sociographiques*, 27(1), 158–160.
<https://doi.org/10.7202/056198ar>

Le livre inclut la traduction française du mémoire présentée en 1978 par Thomas J. Courchene au Comité permanent du Sénat sur les finances nationales. L'auteur veut montrer que « les mesures d'encouragement du système actuel de transfert, de gouvernement à gouvernement et de gouvernement à particulier, ne contribue (*sic*) aucunement à supprimer les différences économiques régionales au pays » et que « le mode actuel de transfert favorise une certaine rigidité et accroît peut-être les disparités provinciales et régionales » (p. 53). Malgré certaines longueurs, notamment à propos des mécanismes d'ajustement international, et des références à des ententes fédérales-provinciales qui ont évolué depuis dix ans, cet essai demeure encore aujourd'hui fort pertinent, comme le confirme d'ailleurs le nombre impressionnant d'écrits en langue anglaise qui s'y réfèrent. Il sera, grâce à ce recueil, beaucoup plus facilement disponible en français.

L'édition n'est pas très soignée: des erreurs d'orthographe assez nombreuses; au moins à deux reprises une ligne de texte sautée; des références bibliographiques incomplètes, notamment pour le texte de Fernand Martin. De telles lacunes sont peut-être le prix à payer pour avoir des livres spécialisés dans un marché étroit.

Gérard BÉLANGER

*Département d'économie,
Université Laval.*

Gérald FORTIN et Lucie PARENT, *Les M.R.C. : un devenir perpétuel*, I.N.R.S.-Urbanisation, 1985, 61p. (« Études et documents », 42.)

Gérald Fortin et Lucie Parent ont entrepris l'étude des M.R.C. (municipalités régionales de comté) dès la promulgation de la Loi 125 qui mettait en marche le processus d'implantation de cette nouvelle instance régionale. En 1983, ils publiaient un premier rapport intitulé *Les M.R.C. et leur capacité d'extension* (I.N.R.S.-Urbanisation, 80p.; voir notre recension dans *R.S.*, XXI, 2, 1984: 320-321). Au centre de cet ouvrage se trouvait une classification des M.R.C. en sept types, allant du plus participatoinniste au plus technocratique, et qui reposait sur l'analyse de cinq éléments de situation, soit: 1. l'approche privilégiée pour la confection du règlement de contrôle intérimaire; 2. l'approche privilégiée pour la réalisation du schéma d'aménagement; 3. les fonctions effectuées en régie; 4. la place occupée par les organismes du milieu; 5. la vision qui dominait à l'égard du développement. Les sept types étaient ensuite mis en rapport avec une série de variables indépendantes: taille démographique, caractère urbain ou rural, capacité à remplir adéquatement ses fonctions, etc. Les traits principaux de la M.R.C. de l'avenir n'étaient pas encore évidents mais certains s'esquissaient déjà.

Le présent cahier rend compte d'une seconde étape de recherche, au cours de laquelle les auteurs ont voulu approfondir leur compréhension du fonctionnement des M.R.C., dégager les traits caractéristiques de leur évolution et sonder encore une fois leur avenir. Pour ce faire, ils ont concentré leurs observations sur quinze d'entre elles appartenant aux sept types de 1983, analysant les procès-verbaux, observant des séances des conseils des maires ou toute autre activité publique et conduisant des entrevues en profondeur avec le secrétaire, l'aménagiste, le préfet et un certain nombre de maires.

La première partie du rapport, « Les M.R.C., un devenir », porte d'abord sur le cheminement des nouvelles municipalités au cours des dernières années. Nous y trouvons que la variété entre les M.R.C. est toujours aussi grande mais qu'il y a eu des évolutions notables que les auteurs résument comme suit:

- « — de plus en plus la distinction entre aménagement et développement disparaît ;
- de plus en plus on est prêt à accepter de nouveaux pouvoirs ;
- la régie (pour le schéma) ou une formule mixte apparaissent comme "la bonne" façon de procéder ;
- quant à la participation des groupes et/ou de la population à la définition des objectifs et à la préparation du schéma, deux tendances s'opposent : on veut l'accentuer ou, tout en reconnaissant son bien-fondé, on veut la reporter à plus tard. » (P. 12.)

Analysés en regard de tels changements, les sept types de 1983 se révèlent instables. Il faudrait vraisemblablement en réduire le nombre puisqu'on note un mouvement d'ensemble vers un « modèle unique de M.R.C., se situant à l'extrémité participationniste du continuum » (p. 12).

À ces premières constatations, qui portent surtout sur les traits caractéristiques des types de 1983, s'ajoutent des observations plus particulières concernant l'opposition ville/campagne, les rapports aux gouvernements et à leurs fonctionnaires, les personnages-clés que sont le préfet, le secrétaire et l'aménagiste, l'information et la participation, la bureaucratie et la syndicalisation des employés, les responsabilités nouvelles, la survie des M.R.C. et les affrontements futurs. Une image très concrète de la M.R.C. et de la vie politique locale s'esquisse à travers toutes ces descriptions et analyses. En particulier, le rôle des maires s'avère fortement valorisé.

La seconde partie du rapport s'intitule « Des opinions au vécu ». Elle est chiffrée. Après avoir rendu compte d'observations et d'opinions, les auteurs ont voulu les comparer à des « conduites effectives » et ils ont dressé, puis analysé, une statistique des résolutions votées par le conseil de chacune des M.R.C., tout en reconnaissant la valeur très relative d'une telle information, puisque les discussions et les échanges les plus révélateurs entre les maires ont souvent lieu avant ou après les séances, trop formellement régies par le code municipal. Les objets de résolutions sont classifiés en huit catégories, soit : les fonctions exercées (en gros, celles des anciens conseils de comté), les fonctions d'aménagement, les fonctions « à venir », les fonctions administratives, les rapports avec le milieu, les rapports avec la vie municipale, les rapports avec les autres M.R.C. et les rapports avec les gouvernements.

Il se dégage de l'analyse que les fonctions administratives sont de loin les plus importantes, suivies des fonctions-exercices. Les fonctions propres et imposées, celles d'aménagement, ne viennent qu'en troisième place. Quant aux fonctions « à venir », elles sont très peu présentes mais, chose significative, elles se rencontrent surtout dans les M.R.C. les plus participationnistes et les plus tournées vers le milieu.

Quant aux rapports avec l'extérieur, les M.R.C. semblent s'imposer comme centre de relations locales et agent de relation avec les gouvernements. Au début, les rapports avec le milieu tenaient la première place. En 1983, ce sont les rapports avec les autres municipalités qui dominent, ce qui révèle une meilleure articulation entre les deux types d'organismes. Viennent, loin en dernières places, les rapports avec les gouvernements et les rapports avec les autres M.R.C. Tout cela manifeste une plus grande importance des voisinages territoriaux par rapport aux solidarités structurelles. En arrière-plan, on voit poindre une nouvelle façon de traiter avec les gouvernements et l'exigence d'un nouveau mode de comportement de la part de ceux-ci.

Les auteurs concluent en désignant les M.R.C. comme « un monde en création », dont la dynamique est fortement marquée par les oppositions suivantes : 1. des responsabilités et des structures encore mal définies contre une loi générale ancienne et très rigide, le code municipal ; 2. un discours politique local où perce le sentiment d'être maître de l'aménagement et du développement de son territoire contre le « comme si rien n'était » des ministères provinciaux et fédéraux ; 3. la foi en la décentralisation des pouvoirs et du financement chez les M.R.C. contre une préférence pour la simple décentralisation administrative chez les gouvernements. Nous sommes de la sorte invités à demeurer en état d'observation. Ce cahier nous facilitera grandement la tâche.

Un espoir : nous attendons une mise en perspective plus longue, allant des premières municipalités créées à la suite du rapport Durham jusqu'à ce « monde en création » que sont les M.R.C. actuelles. Cent vingt-cinq ans de culture municipale car, au-delà des structures d'organisation, c'est de l'habileté acquise par les hommes à prendre à charge leur vie commune qu'il s'agit.

Marc-A. LESSARD

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Jacques LAMARCHE, *La saga des caisses populaires*, Montréal, La Presse, 1985, 271p.

Saga, dans son sens moderne, s'emploie « à propos des récits légendaires... », explique le *Petit Robert* ; dans son sens anglais, ajoute le dictionnaire, le mot s'applique à l'« histoire (d'une famille, etc.) présentant un aspect de légende ». Il y a un peu des deux définitions dans le livre de Jacques Lamarche — dont le titre, soulignons-le, insiste graphiquement sur le mot *saga*.

La saga des caisses populaires, c'est en réalité une histoire du Mouvement Desjardins dans son ensemble. On y voit apparaître, au tout début du siècle, la première caisse populaire que fonde Alphonse Desjardins à Lévis. La personne du fondateur, ses intentions, les circonstances qui président à la fondation sont décrites en long et en large. Suivent les premiers développements des caisses, jusqu'en 1920 (décès du fondateur) puis, plus sommairement, leur évolution jusqu'à nos jours. L'auteur passe ensuite au récit des événements et des acquisitions qui conduisent à cette vaste concentration financière qu'est devenu le Mouvement Desjardins. Ce sont, d'abord, les caisses centrales et les unions régionales, puis graduellement les onze fédérations régionales (présentées une à une) et plus récemment la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins. Ce sont aussi les entreprises créées par le mouvement des caisses, la Société d'assurances des caisses populaires (maintenant le Groupe Desjardins, assurances générales), l'Assurance-vie Desjardins, la Fiducie du Québec, ou acquises, telle La Sauvegarde, sans oublier les institutions qui servent à cette expansion ou que celle-ci entraîne. C'est enfin la douzaine d'entreprises constituées à des fins financières ou de services dans le giron du mouvement et la cinquantaine de celles qui, depuis une vingtaine d'années, selon des modes divers de participation et d'association, sont venues prendre place dans son orbite, principalement par l'intermédiaire de la Société d'investissement Desjardins. L'ensemble forme cet « empire économique et social » qui fait l'admiration de l'auteur. (Au fait, qu'est-ce qu'un « empire social » ?)

On aura deviné que cette histoire voisine la petite histoire, qu'elle tient plus du catalogue commenté que de l'historiographie moderne. Rubrique après rubrique, elle rappelle les dates de fondation ou d'acquisition, évoque des décisions ou des événements marquants, décrit des programmes financiers ou des régimes d'assurance, récite des bilans comptables, énumère des conseils d'administration, fournit même les adresses des principales institutions (avec leurs codes postaux et, dans un cas, le numéro de téléphone !)... Peu de détails lui échappent, même pas le matériel d'art plastique offert en prix par la Fondation Girardin-Vaillancourt à un élève de l'école Notre-Dame des Victoires « et de la caisse populaire du même nom » (p. 168), ni les « 200 magnifiques pots à biscuits en terre cuite » donnés par Culinar (une des entreprises du Mouvement) pour commémorer le cinquantième anniversaire des biscuits Lido (une autre entreprise associée au Mouvement) (p. 176) ! Cette narration et tous ces détails seront probablement utiles à ceux qui voudraient s'y retrouver dans l'enchevêtrement de ce vaste complexe financier, ou pour ceux qui, participant au mouvement par une de ses institutions, aimeraient en savoir plus sur l'ensemble. Ceux-là d'ailleurs apprécieront peut-être le style romancé de l'auteur, l'usage fréquent de dialogues, un certain souffle épique parfois : comment en effet ne pas vibrer quand « Les Caisses populaires